

Caramba, encore raté ! Trump acquitté, les dégénérés ont encore loupé leur coup !

écrit par Christine Tasin | 15 février 2021



Et c'est une excellente nouvelle... tout n'est pas définitivement perdu aux Etats-Unis. Le héros des patriotes américains pourra encore s'engager politiquement, voire se présenter – et l'emporter ?- en 2024... Encore un petit espoir pour le monde libre. Mais il peut se passer tant de choses en 4 ans...Contentons-nous de savourer la victoire de Trump, il la méritait bien. Imaginer qu'un tel homme puisse être condamné et interdit de faire de la politique aurait été un camouflet abominable, une injustice sans pareille.

PROCÈS EN DESTITUTION : DONALD TRUMP ACQUITTÉ PAR LE SÉNAT AMÉRICAIN

L'ex-président américain Donald Trump a été acquitté, ce samedi 13 février, par le Sénat américain qui le jugeait pour «incitation à l'insurrection» à la suite des violences au Capitole le 6 janvier.

Cinquante-sept sénateurs ont voté pour un verdict de

culpabilité et 43 contre. La majorité des deux-tiers nécessaire à la condamnation n'a donc pas été atteinte.

L'ancien président républicain a immédiatement réagi en saluant la fin d'une «chasse aux sorcières». Se tournant vers l'avenir et marquant sa volonté de continuer à jouer un rôle politique, il a promis de continuer à défendre «la grandeur de l'Amérique». «Il n'y a rien que nous ne puissions accomplir ensemble», a-t-il dit dans un communiqué.

Les démocrates voulaient voir Donald Trump reconnu coupable d'«incitation à l'insurrection», puis qu'il soit ensuite rendu inéligible.

Pour eux, il est le responsable principal des événements du 6 janvier, lorsqu'une foule de ses partisans en colère avait envahi le Capitole au moment où le Congrès américain s'apprêtait à confirmer sa défaite à l'élection du 3 novembre face au démocrate Joe Biden. Cinq personnes avaient perdu la vie lors de [ces violences](#).

«Il est désormais évident, sans l'ombre d'un doute, que Trump a soutenu les actes de la foule hargneuse et il doit donc être condamné. C'est aussi simple que cela», avait lancé Jamie Raskin, le chef des procureurs démocrates, pendant leur dernier réquisitoire prononcé samedi devant le Sénat.

Ce deuxième procès en destitution de Donald Trump s'achève donc par un second acquittement. Entamé mardi, il aura duré cinq jours.

<https://www.cnews.fr/monde/2021-02-13/proces-en-destitution-donald-trump-acquitte-par-le-senat-americain-1046747>